

# Etat-Civil, que faire en cas de décès ?

---

## Gestion relation citoyen - Théorique

### Objectif :

Maîtriser les différentes tâches à exécuter en cas de décès. Assimiler les règles relatives au transport de corps. Connaître les principes applicables en matière de tenue et de rédaction des actes.

### Programme :

- 1 - Les pouvoirs de police du maire
- 2 - Premières démarches après décès :
  - Constatation
  - Certificat de décès
- 3 - Opérations funéraires :
  - Transport de corps
- 4 - État civil :
  - Acte de décès
- 5 - Inhumation
- 6 - Crémation
- 7 - Exhumation
- 8 - Les annexes

**Durée :** 3 heures

### Public visé :

- Personne en charge de la relation citoyen

### Prérequis :

- Disposer de notions de bases en Etat-civil

### Moyens pédagogiques :

Apport théoriques et cas pratiques reposant sur des problématiques de gestion en collectivité.  
Remise d'un support de formation.